



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que le Conseil a adopté, lors de la séance ordinaire du 15 novembre 2019, le calendrier ci-après de ses séances ordinaires pour l'année 2020 :

17 janvier 2020	–	17 h 00	17 juillet 2020	–	17 h 00
21 février 2020	–	17 h 00	21 août 2020	–	17 h 00
20 mars 2020	–	17 h 00	18 septembre 2020	–	17 h 00
17 avril 2020	–	17 h 00	16 octobre 2020	–	17 h 00
15 mai 2020	–	17 h 00	20 novembre 2020	–	17 h 00
19 juin 2020	–	17 h 00	18 décembre 2020	–	17 h 00

Donné à Ville d'Estérel, ce 20^e jour du mois de novembre 2019.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Luc Lafontaine, greffier de la Ville d'Estérel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville (www.villedesterel.com) et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 20 novembre 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20^e jour du mois de novembre 2019.

Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.
Greffier